



**Compte rendu du
Conseil syndical de la Résidence la Vigneraie
Lundi 23 juin 2025**

Membres du conseil syndical présents : Annie Mairesse-Laumonier, Laurent Bunel et Annie Prêteux.

Membres du conseil syndical absents : Ana Raposo-Monteiro, Jessica Latorre et Baptiste Boutant.

Syndic Foncia présent : Mohammed Bellahssene.

Les convocations pour l'assemblée générale du jeudi 25 septembre 2025. seront envoyées le 22 août 2025.

Votre participation à cette assemblée générale est déterminante. C'est l'occasion de décider ensemble de l'avenir de notre résidence, dans l'intérêt de tous.

Votre voix compte. Voter c'est faire un choix qui vous concerne directement et c'est défendre vos intérêts. Ne laissez pas les autres décider pour vous : participer, c'est prendre part à la vie de la résidence.

Ne pas voter c'est laisser une minorité choisir pour tous et risquer de retarder des travaux qui peuvent coûter plus cher plus tard.

Les sujets à l'ordre du jour seront importants. Chaque décision prise déterminera pour les mois et les années à venir notre quotidien et la qualité de vie dans notre résidence.

Une copropriété bien gérée commence par des copropriétaires responsables.

Informations concernant la réception des convocations et la marche à suivre pour voter :

- Conformément à la réglementation, les convocations seront dématérialisées. Elles seront dans votre espace sécurisé MYFONCIA, rubrique Mon assemblée générale.

Vous devez signer numériquement le recommandé.

Si vous souhaitez recevoir la convocation au format papier, il faut le signaler par écrit au syndic mohammed.bellahssene@foncia.com

Si Vous ne pouvez pas être présent le 25 septembre pour participer aux décisions importantes pour la gestion et l'entretien de notre copropriété, vous pourrez :

- **voter en ligne** depuis votre espace MYFONCIA, rubrique Mon assemblée générale
- **vous faire représenter** : imprimez et signez le formulaire de votes ET le pouvoir joints à la convocation, puis remettez-les à la personne de votre choix qui votera en votre nom.
- envoyez votre vote par courrier : imprimez et signez le formulaire de vote joint à la convocation puis adresser-le à Foncia Les 2 Ruisseaux – centre commercial Brigitte – 78370 Plaisir.

- **La régularisation des charges est retardée** : malgré plusieurs relances, il manque des factures de la société de chauffage CIEC.

- **Sinistres liés aux orages de grêle** : deux devis ont été transmis par le syndic à l'assureur en vue d'une prise en charge : 56 597 € pour le remplacement des tourelles de VNA endommagées et de 556 473,50 € pour la réfection des bardages (balcons). Une expertise est prévue le 11 juillet pour connaître la position de l'expert et déterminer les éléments qui seront couverts par l'assurance.

Excellentes vacances à tous !

Rendez-vous le jeudi 25 septembre 2025 à l'assemblée générale.

« Ensemble, nous décidons de ce qui compte pour notre résidence »

Pour le conseil syndical,
La présidente,
Annie Prêteux